



Communiqué de presse

L'agglomération trinationale de Bâle demande à la Confédération de s'engager en faveur du secteur Bachgraben-Allschwil/Hégenheim.

La structure porteuse du projet d'agglomération de Bâle attend de la Confédération qu'elle apporte des corrections à son message sur l'arrêté fédéral relatif aux crédits d'engagement alloués à partir de 2024 pour les contributions aux mesures prises dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération. La demande d'Agglo Basel porte sur l'engagement de la Confédération en faveur du secteur Bachgraben Allschwil. L'agglomération de Bâle maintient en outre l'objectif selon lequel les projets transports, dont le début des travaux est prévu à partir de 2028, verront leur urgence et leur nécessité reconnues et pourront être mis en œuvre au plus tard avec la 5^e génération.

Dans le cadre de la consultation menée par le Conseil fédéral, la direction politique du projet d'agglomération a formulé ses points clés concertés dans une prise de position de 16 pages. Elle souscrit globalement à l'évaluation positive de la 4^e génération rendue par la Confédération. Esther Keller, directrice des constructions et des transports de Bâle-Ville, voit dans le subventionnement du projet bâlois à hauteur de 40 % une grande réussite. Avec 226 millions de CHF de contributions fédérales, la 4^e génération constitue à ce jour le plus grand projet déposé par l'agglomération.

Malgré la bonne évaluation du programme, la structure porteuse estime notamment problématique le fait que toutes les mesures transports déposées pour l'espace économique binational et bicantonal en pleine croissance « Bachgraben Allschwil/Hégenheim » n'aient pas été reconnues pour l'horizon prévu. L'agglomération trinationale de Bâle demande donc à la Confédération de s'engager en faveur du secteur Bachgraben-Allschwil/Hégenheim en reconnaissant le besoin d'action et le caractère urgent des mesures à réaliser.

Depuis l'ouverture de la consultation en juin 2022, des concertations intensives ont eu lieu entre l'agglomération de Bâle et la Confédération. À l'issue de ces concertations, la Confédération a assuré par écrit à l'agglomération de Bâle qu'elle s'impliquerait dans les planifications stratégiques du secteur Bachgraben-Allschwil/Hégenheim et que, dans l'optique de la prochaine génération, elle soutiendrait l'agglomération dans l'élaboration d'une solution cofinancée pour une desserte globale efficace et orientée vers l'avenir de ce secteur. Le conseiller d'État de Bâle-Campagne Isaac Reber souligne l'importance de cet accord et maintient l'objectif selon lequel les projets transports indispensables dont le début des travaux est prévu à partir de 2028 verront leur urgence et leur nécessité reconnues et pourront être mis en œuvre au plus tard avec la 5^e génération. Pour le président de Saint-Louis Agglomération Jean-Marc Deichtmann, l'engagement de la Confédération marque un progrès décisif et envoie un signal fort qui aura un impact côté français.

Dans sa prise de position, l'agglomération trinationale de Bâle demande en outre que certains projets de moindre envergure soient intégrés dans l'horizon de réalisation le plus urgent, avec début des travaux à partir de 2024. Il s'agit de deux plateformes de mobilité à Rheinfelden (Argovie) et Rheinfelden (Bade), ainsi que d'un itinéraire cyclable pour sécuriser le chemin de l'école entre Maisprach et Buus (BL). En outre, les coûts et l'affectation du projet du nouveau passage souterrain pour la mobilité douce à Dornach-Apfelsee doivent être adaptés



conformément aux spécifications des CFF. D'autres demandes d'Agglo Basel concernent la révision à moyen terme des priorités pour les plateformes d'échange des TP.

Les revendications concertées au niveau trinational dans le cadre de la procédure de consultation portant sur la 4^e génération du projet ont été présentées à MuttENZ le 2 septembre 2022 lors du Forum AGGLO. Quelque 180 invités issus des milieux politiques, de l'administration et des groupes d'intérêt ont participé à cette manifestation.

Outre ces revendications relatives à la 4^e génération, le Forum AGGLO 2022 s'est avant tout penché sur le lancement de la 5^e génération. La remise du nouveau projet à Berne est prévue pour le 30 juin 2025. L'axe central de ce dernier sera la mise en relation globale des stratégies en place relatives au paysage, à l'urbanisation et aux transports. Cette approche intégrale s'accompagnera de considérations spatiales approfondies. Avec la 5^e génération, l'agglomération trinationale de Bâle entend bien poser de nouveaux jalons et ainsi intégrer les thématiques de la « protection du climat et de l'adaptation au réchauffement climatique » dans l'élaboration du projet. Quant à la collaboration avec les villes et les communes dans le cadre des processus des corridors, elle est appelée à se poursuivre et à s'intensifier. Alors que les travaux internes sur la 5^e génération ont commencé dès l'automne 2021, le coup d'envoi officiel a été donné avec le Forum AGGLO 2022. Le chef de l'administration du district de Lörrach Ulrich Hoehler se dit fermement convaincu que la 5^e génération continuera à porter ses fruits grâce à la coopération transfrontalière mise en place au cours des dernières années.

Toutes les informations concernant le projet d'agglomération de Bâle peuvent être consultées et téléchargées sur le site Web du projet d'agglomération (www.aggloprogramm.org).

Contact : Dr. Patrick Leypoldt, directeur d'Agglo Basel

Tél. : +41 61 926 90 50, e-mail : patrick.leypoldt@agglobasel.org

Les grands projets sont financés séparément :

A elles seules, les mesures du projet d'agglomération prévues pour être cofinancées ne suffisent pas à améliorer l'offre de transport dans l'agglomération trinationale de Bâle. Qu'il s'agisse du rail ou de la route, la mise en œuvre des mesures d'ordre supérieur (ÜM) de la Confédération suisse et des autorités allemandes et françaises est également essentielle pour parvenir à une amélioration.

Les mesures clés d'ordre supérieur du projet d'agglomération de Bâle telles que les projets d'extension du RER trinational de Bâle, avec notamment le raccordement ferroviaire de l'EuroAirport, l'électrification de la ligne du Hochrhein, l'extension à deux voies dans le Laufental, l'extension de la ligne du Wiesental et les lignes diamétrales du maillon central de Bâle, bénéficieront du financement destiné aux infrastructures ferroviaires (FAIF PRODES rail). Pour ce qui est de la route, de grands projets dans l'agglomération bâloise tels que l'élimination des goulets d'étranglement sur la N2 (tunnel sous le Rhin et extension à 8 voies Hagnau-Augst) figurent dans le programme de développement stratégique de la Confédération (FORTA PRODES route). Ces projets présentent chacun un très grand avantage pour l'ensemble du système des transports de l'agglomération trinationale de Bâle. Stratégiquement, ces projets font partie du projet d'agglomération de Bâle, mais ils font l'objet d'un financement séparé. La responsabilité de leur mise en œuvre incombe également aux porteurs de projets des différents pays.